



Avis de recrutement - été 2024

(réservé aux étudiants)

La commune de Franclens recrute des agents contractuels pour effectuer, à temps non complet, divers travaux d'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Pour la période suivante : juillet et août 2024

Horaires de travail : 7h30 – 12h00 du lundi au vendredi.

Conditions :

- Etre domicilié à Franclens
- Age requis : 16 ans révolus
- Ne pas avoir contracté plus d'un C.D.D. avant 2024, au sein de la commune.

*La sélection aura lieu selon l'âge des candidats
(la priorité sera accordée aux personnes les plus âgées).*

Les candidatures devront impérativement comportées la date de naissance et la période de disponibilité. Elle devront être déposées au secrétariat de Mairie au plus tard le :

15 avril 2024

Le Maire,
M. Jean-Louis MAGNIN



Affiché le 01/03/2024